


DEMANDE D'INSCRIPTION À CONCOURIR

DIRECTION DES RELATIONS
HUMAINES *Gestion des concours*

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES

MP/NS/2022

Mme SEVESTRE Nathalie

 02.37.30.36.47

Mail : nsevestre@ch-chartres.fr

INGENIEUR HOSPITALIER
domaine Génie Biologique et Biomédical

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Mme / Mr :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Numéro(s) de téléphone :

Courriel :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Nationalité :

- Française
- Européenne hors France (pays de l'Espace Économique Européen)
- Non européenne (pays ne se situant pas dans l'Espace Économique Européen)

Avez-vous une reconnaissance administrative de travailleur handicapé ?

- OUI
- NON

Si oui, souhaitez-vous déposer une demande d'aménagement d'épreuves ?

- OUI
- NON

2. CONDITIONS POUR PARTICIPER AU CONCOURS SUR TITRES les personnes titulaires

Peuvent faire acte de candidature, les titulaires d'un des diplômes ou titres de la liste est citée ci-dessous (arrêté du 23 octobre 1992 fixe la liste des titres ou diplômes permettant l'accès aux concours sur titres d'ingénieur hospitalier) :

- a) Diplôme d'ingénieur figurant sur la liste établie par la commission des titres d'ingénieur des écoles habilitées à délivrer ces diplômes (Arrêté du 28 janvier 2020 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé)
- b) Diplôme d'architecte reconnu par l'Etat ;
- c) Diplôme technique national ou reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, délivré dans le domaine « génie biologique et biomédical »

et aux titulaires d'un diplôme dont l'équivalence avec les titres ou diplômes précités aura été reconnue par la commission prévue par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requis pour se présenter aux concours d'accès au corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

() Par ailleurs, les personnes titulaires d'un doctorat, en sus des titres requis, peuvent présenter une épreuve orale en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat.*

3. DIPLÔMES

Après consultation des conditions du concours, un de vos diplômes ou certifications figure-t-il dans la liste des diplômes permettant d'accéder au grade du concours auquel vous postulez ?

- Je suis titulaire de l'un des diplômes demandés
- Je suis titulaire d'un doctorat en recherche et souhaite présenter une épreuve orale en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat.

Je souhaite présenter l'épreuve orale OUI NON

- Non, je sollicite une demande d'équivalence de diplôme auprès de la commission régionale par l'intermédiaire du Centre Hospitalier de Chartres en complétant l'imprimé demandé accompagné des pièces demandées **(en pièce jointe -annexe)**

4. SIGNATURE

Je soussigné(e) (prénom, nom)

.....atteste
que toutes les informations données dans le présent document sont exactes et reconnais être
informé(e) du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute
décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique
au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification
pour les données les concernant hormis celles qu'elles ont elles-mêmes introduites concernant
leur expérience professionnelle.

Fait à, le

Signature du candidat(e)
précédée de la mention "Lu et approuvé"

5. RAPPEL DES MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

La demande d'inscription à concourir accompagnée des documents demandés ainsi que, le cas échéant, la demande d'équivalence doivent **IMPÉRATIVEMENT** être adressée(s) **par courrier recommandé avec accusé de réception ou remis en main propre contre récépissé daté et signé** :

Au plus tard **le 26 mai 2023 minuit**

(Cachet de la poste faisant foi)

à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Direction des Relations Humaines
Bureau des Concours
BP 30407 - 28018 CHARTRES cedex

Vous obtiendrez tous les renseignements concernant ces concours auprès de Mme SEVESTRE Nathalie
Tél : 02-37-30-36- 47 nsevestre@ch-chartres.fr

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1° Les pages 1 à 3 de la demande d'inscription à concourir ;
- 2° Une lettre de motivation ;
- 3° Une copie des diplômes et titres de formation, certifications et équivalences (*) exigés pour se présenter au concours d'ingénieur hospitalier ;
- 4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ;
- 5° Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, un état signalétique des services militaires ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

(*) Demande d'Équivalence de diplôme

« Lorsqu'un candidat souhaite postuler à un recrutement organisé par un établissement public, il lui appartient de faire sa demande d'équivalence lorsqu'il n'est pas en possession du ou des diplômes requis auprès de **l'établissement organisateur** qui assure la réception de la demande et sa transmission au secrétariat de la commission d'équivalence régionale.

Pour cela il doit remplir l'imprimé type « DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME POUR SE PRÉSENTER AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE ».

Possibilité pour les titulaires d'un doctorat de participer à une épreuve adaptée.

Les candidats optant pour cette possibilité et déclarés admis à l'issue du concours bénéficient d'une bonification d'ancienneté de deux ans au titre de la préparation du doctorat.

L'épreuve adaptée consiste en un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes.

Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé du candidat, d'une durée de cinq minutes au maximum, sur son parcours universitaire, le jury dispose d'un dossier constitué par le candidat qui comporte obligatoirement les pièces suivantes :

- a) Un curriculum vitae dactylographié de deux pages au plus, décrivant son parcours universitaire et, le cas échéant, professionnel avec mention des emplois occupés, des fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués ;
- b) Une lettre de motivation, dans laquelle le candidat présentera notamment les éléments qui constituent, selon lui, les acquis de son expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche..

7. RAPPEL DES MODALITÉS D'ORGANISATION DU CONCOURS

Les épreuves :

Les dossiers des candidats sont examinés par le jury qui procède à la délibération.
(l'épreuve oral des personnes titulaires d'un doctorat se déroulera le jour de la délibération)

La délibération du jury est planifiée au vue des candidatures déposées :

- 1) Sans demande d'équivalence
- **le 29 juin 2023**

- 2) avec au moins une candidature demandant l'équivalence de diplôme par la commission régionale (qui se réunit le 8 novembre 2023)
- **le 21 novembre 2023**

Le jury est composé comme suit :

- a) Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président ;

- b) Un membre du personnel de direction en fonctions dans la région Centre Val de Loire, choisi par le directeur de l'établissement organisateur du concours parmi les personnels de direction de la ou des régions comptant au moins un emploi d'ingénieur hospitalier ;

- c) Deux ingénieurs hospitaliers en fonctions dans la région ou les régions voisines, choisis par le directeur de l'établissement organisateur du concours, dont l'un au moins à la qualité d'ingénieur hospitalier domaine Génie Biologique et Biomédical

[imprimé pour la]

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME POUR SE PRÉSENTER AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Intitulé complet du concours auquel vous souhaitez accéder et pour lequel vous êtes inscrit(e) (justificatif à produire en appui) :

INGENIEUR HOSPITALIER ... domaine Génie Biologique et Biomédical

DATE DU CONCOURS : ...21 NOVEMBRE 2023..... Nombre de poste ouvert au concours : 1.....

Attention, vérifiez avec précision le libellé du concours.

1. Identification du candidat

Monsieur Madame

Nom de famille (nom de naissance) :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays de résidence :

Tél. domicile :

Tél. mobile :

Tél. travail :

Courriel :

Nationalité : française ressortissant européen autre

Date de naissance :

Commune de naissance :

Département de naissance :

ou pays de naissance si hors France :

J'atteste que toutes les informations données dans le présent document sont exactes et reconnais être informé(e) du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant hormis celles qu'elles ont-elles mêmes introduites concernant leur expérience professionnelle.

Fait àle.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Renseignements concernant votre expérience professionnelle :

Votre parcours professionnel :

<u>Nom et adresse de l'employeur ainsi que le type d'activité de l'établissement</u>	<u>Période d'emploi</u> (du.....au.....)	<u>Temps plein (TP) ou % temps partiel</u> (ex : 80%)	<u>Décrivez vos fonctions (indiquez aussi si c'est à titre salarié, bénévole)</u>

Votre situation actuelle :

Dernier emploi occupé ou dernière fonction/métier :
(fournir la fiche de poste détaillée)

Justificatifs à produire concernant l'expérience professionnelle :

- Descriptifs détaillés :
 - de l'emploi tenu
 - du domaine d'activité
 - du positionnement de l'emploi au sein de l'organisme employeur
 - du niveau de qualification nécessaire
 - des principales fonctions attachées à cet emploi
- Copie du contrat de travail
- Pour les périodes d'activité relevant du droit français, un certificat de l'employeur délivré dans les conditions prévues à l'art. L 122-16 du Code du Travail :
 - **Précisant les périodes d'emploi en année, mois et jours**
 - **Précisant le % de temps travaillé pour chaque emploi**
 - **Identification et signature de l'employeur**
- Tout document établi par un organisme habilité attestant de la réalité de l'exercice effectif d'une activité salariée ou non salariée dans la profession pendant la période considérée (activité bénévole incluse)
- Traduction en français (traducteur agréé)

Documents facultatifs néanmoins à privilégier :

- curriculum-vitae
- lettre de motivation
- dernière fiche d'évaluation de l'actuel employeur
- copie pièce identité
- relevé ou justificatifs des formations tout au long de la vie

2. Renseignements concernant votre niveau de formation :

Fiche 1 : Diplômes universitaires ou supérieurs
(remplir une fiche pour le diplôme le plus élevé à titre universitaire ou supérieur)

Intitulé du diplôme :

Date d'obtention du diplôme :

Pays et adresse de l'organisme ayant délivré le diplôme (faculté, école, autres) :

ATTENTION : tout diplôme étranger doit être traduit par un traducteur agréé

Durée totale de la formation :

Dont

Heures de théorie et type de modules enseignés :

Heures et types de stage :

Justificatifs à produire concernant le diplôme universitaire ou supérieur

une copie du diplôme ou titre,

un document précisant la durée des formations ainsi que les périodes de formation pratique des diplômes obtenus,

les matières (et leurs contenus) couvertes par les diplômes obtenus (plaquettes des établissements ou tout autre document émanant de l'établissement...)

Fiche 2 : Diplômes professionnels
(remplir une fiche par le diplôme ou certificat professionnel le plus élevé)

Intitulé du diplôme :

Date d'obtention du diplôme :

Pays et adresse de l'organisme ayant délivré le diplôme (université, école, autres) :

ATTENTION : tout diplôme étranger doit être traduit par un traducteur agréé

Durée totale de la formation :

Dont

Heures de théorie et type de modules enseignés :

Heures et types de stage :

Justificatifs à produire concernant le diplôme professionnel

une copie du diplôme ou titre,

un document précisant la durée des formations ainsi que les périodes de formation pratique des diplômes obtenus,

les matières (et leurs contenus) couvertes par les diplômes obtenus (plaquettes des établissements ou tout autre document émanant de l'établissement...)